

Rapport d'activité 2018

Centre Régional de la Propriété Forestière
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Editorial

Cette année 2018 a été marquée par la 7^e édition de la foire Euroforest, qui a reçu près de 42 000 visiteurs, et par l'élaboration du Contrat régional forêt-bois, document d'orientation de la filière dont découlera notre futur Schéma régional de gestion sylvicole.

Outre la participation active à ces événements, l'équipe du CRPF a poursuivi ses missions d'instruction des PSG, de formation, d'information et de recherche et développement.

Le niveau d'activité en animation territoriale, regroupement et mobilisation a été maintenu, permettant notamment de mener à bien les programmes Dynamic bois, les regroupements de propriétaires pour réaliser des dessertes et restructurer le foncier.

C'est cet engagement du personnel et des élus qui fait toute la richesse du CRPF et contribue à l'économie de nos territoires.

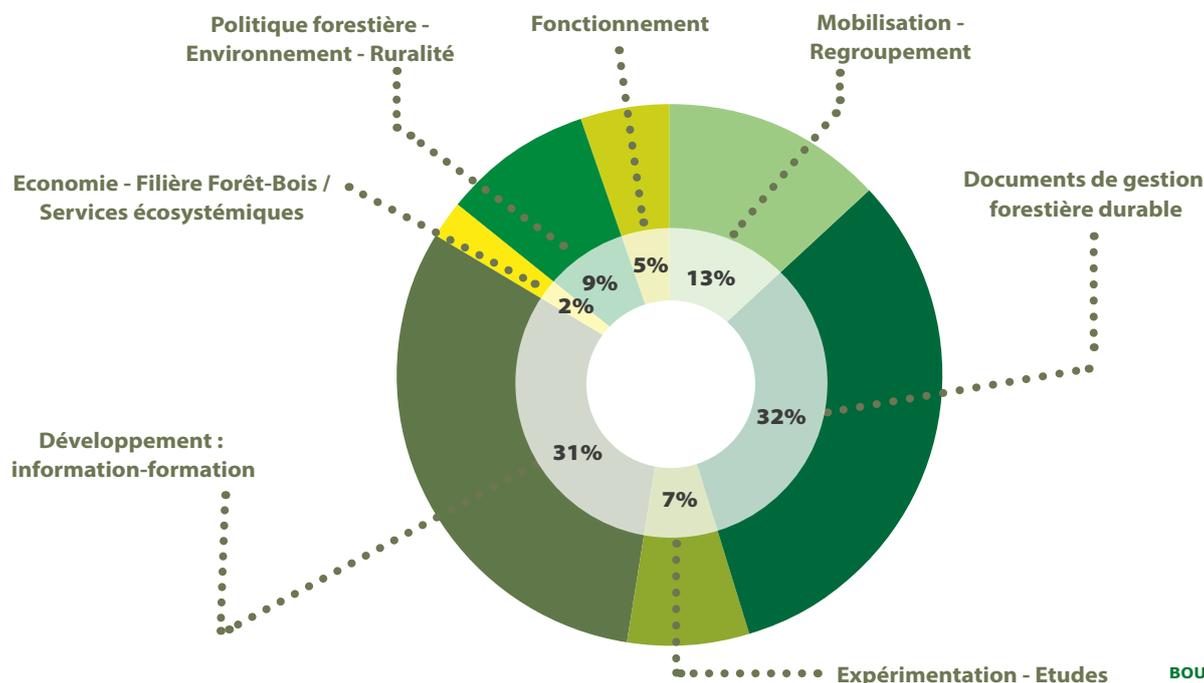
Charles de Ganay
Président du CRPF



Le CRPF, délégation régionale de l'établissement public national CNPF, a pour missions :

- * l'amélioration de la gestion des forêts privées, par le développement des différentes formes de regroupement des sylviculteurs,
- * l'encouragement à l'adoption de méthodes de sylviculture durables, par la formation et l'information des propriétaires,
- * l'agrément des Plans Simples de Gestion

Répartition du temps de travail



Animation territoriale/ Regroupement/ Mobilisation

Plans de Développement de Massifs

Six Plans de développement de massifs sont en cours d'animation (2 dans le Doubs, 3 dans le Jura et 1 en Haute-Saône). Ils couvrent 192 communes, 70 200 ha boisés (dont 40% en forêt privée) et concernent 13 700 propriétaires.

Programmes Dynamic Bois

La dynamisation de la mobilisation s'est poursuivie au travers de trois opérations « Dynamic Bois ». Le CRPF porte les projets de l'Yonne et de la Nièvre, il participe à celui de Haute Saône – Territoire de Belfort.

Les 2 derniers projets se sont officiellement achevés au 31 décembre 2018, mais le CRPF termine l'accompagnement des projets. Celui de l'Yonne se terminera fin 2019. Ils ont déjà permis d'améliorer ou de reboiser plus de 2 000 ha et de mobiliser plus de 150 000 m³ de bois.

Trois chantiers groupés ont concerné 43 propriétaires. Ils ont permis de reboiser 50 ha et d'en améliorer 307.

Chartes forestières

L'animation de la charte forestière du Morvan s'est poursuivie : sensibilisation des propriétaires et gestionnaires aux enjeux de l'eau, à l'impact Carbone de la gestion, développement des pratiques forestières alliant production et biodiversité, promotion de l'élagage, animation de projets collectifs de desserte... Le CRPF a aussi participé à l'animation des actions de la charte Seine et Tilles.

Documents de Gestion Durable

Plans simples de gestion



Desserte

Le regroupement des propriétaires pour réaliser ou améliorer la desserte forestière se fait au travers d'ASA ou par déclaration d'intérêt général ou conventionnement.

Les regroupements en ASA (Franche-Comté) ont favorisé l'animation de 16 projets de desserte, concernant 1 225 propriétaires pour 2 570 ha. Ils devraient aboutir à la création de plus de 26 km de routes, 53 km de pistes et 85 places de dépôt retournement.

Dans les autres départements, grâce à l'animation réalisée par les techniciens du CRPF, 13 projets sont en cours ; ils concernent 311 propriétaires pour 2 590 ha et aboutiront à la création de plus de 9 km de routes et 11 places de dépôt-retournement.

4,3 km de routes et 2,16 km de pistes ont été réalisés. Ils desservent 139 ha et concernent 13 propriétaires.

Restructuration foncière

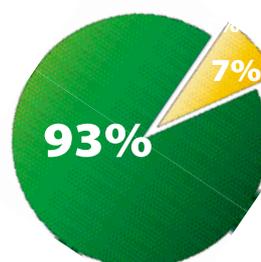
Les opérations foncières sont principalement réalisées dans les PDM franc-comtois.

Fin 2018, 12 transactions étaient en cours et 139 finalisées. Elles ont restructuré 203 ha.

Cette restructuration est facilitée par le volet « Bourse foncière » du site « La Forêt bouge », qui est opérationnel depuis 2018 et met à disposition des propriétaires une plateforme de mise en relation acheteurs/vendeurs.



PSG obligatoires (en surface)



57 visites
intermédiaires
de PSG
ont été réalisées
pour 8 527 ha

⊙ 93% des surfaces de forêts soumises à PSG ont un document agréé ou en instance d'agrément, soit **386 675 ha**.

Les propriétaires de forêts de 25 ha en plusieurs îlots mais relevant d'un PSG répondent lentement à cette obligation : fin 2018, 55% de la surface de ces forêts avaient un PSG.

⊙ Près de **10 300 ha** sont dotés d'un PSG volontaire (426 propriétés).

⊙ Dans l'année, 220 PSG ont été agréés pour près de **21 000 ha**.

⊙ 28% ont été rédigés par les propriétaires, 40% par des experts indépendants, 24% par des coopératives, 4% par des gestionnaires forestiers professionnels et 4% par d'autres gestionnaires.

Faisant écho aux problèmes sanitaires principalement sur épicéa et frêne, le nombre de demandes de coupe d'urgence s'est accru en fin d'année.

Codes de bonnes pratiques sylvicoles

1 862 propriétaires pour 16 351 ha ont adhéré à un CBPS, dont 224 pour 1 841 ha avec un programme de coupes et travaux.

Règlement type de gestion

Fin 2018, 7 132 ha sont concernés par l'adhésion à un RTG auprès des coopératives de la région.

SRGS

La réflexion sur le contenu du Schéma régional de gestion forestière a commencé. Un cadrage national et des itinéraires techniques sont en cours d'élaboration.

Expérimentations/ Etudes/ Recherche...

Le réseau de référence forestière

Utilisé pour la vulgarisation et différentes études, il compte 803 placettes.

Les mesures ont été concentrées sur les placettes étudiant les sylvicultures du robinier (semis, éclaircies de taillis, intensité d'éclaircies...), douglas (nécrose cambiale, provenances, régénération naturelle, impact sur la nitrification des sols...), peupliers, chêne rouge, cèdre.

Une vingtaine de placettes ont été installées dans l'année. Elles sont consacrées à la sylviculture du chêne pubescent, au mélange d'essences (chêne rouge/mélèze, érable/hêtre), à des essais de sylviculture truffière, à l'analyse de marteloscopes et aux techniques de traitement irrégulier.

Le bilan du référentiel franc-comtois, initié en 2015, a été achevé en 2018. Toutes les parcelles ont fait l'objet d'un diagnostic afin de les requalifier en fonction des enjeux (sylviculture, climat, adaptation des essences aux stations...).



Gestion forestière – sylviculture durable

Pour développer les connaissances permettant l'adaptation des forêts au changement climatique, les techniciens et ingénieurs ont participé au séminaire RMT Aforce et au test du programme Foreccast, qui met au point l'outil Bioclimsol. Ils se sont impliqués dans le projet Leader du Parc naturel régional du Haut-Jura et ont déposé un projet Programme européen d'innovation concernant l'adaptation du douglas au changement climatique.

Ils sont également actifs dans les groupes techniques robinier, douglas, fruitiers forestiers et traitements irréguliers, pilotés par l'IDF, qui favorisent l'expérimentation et les échanges d'expérience.

Ils suivent le réseau Association Futaie Irrégulière, les travaux d'Arts et Métiers ParisTech de Cluny concernant le déroulage du douglas et animent, en collaboration avec les associations départementales et régionales, le réseau trufficulture.

Le CRPF s'implique dans des programmes de recherche développement :

Chalfrax piloté par le CRPF Hauts de France, chargé d'évaluer les dépérissements des frênes dus à la charlarose, de repérer des sujets résistants et de proposer aux propriétaires des itinéraires sylvicoles adaptés ;



Information/ vulgarisation/ formation

Visites diagnostics – appui technique individuel

831 visites diagnostics pour 13 457 ha dont 620 (près de 75%) chez de nouveaux propriétaires ont été réalisées en 2018. Les sollicitations par mail ou téléphone sont nombreuses et se concrétisent souvent par l'envoi de brochures techniques.

Caldim mené par le CRPF Grand Est, qui a pour objectif la réalisation d'un guide de stations pour les plateaux calcaires sur l'ensemble de la sylvoécocorégion intégrant les contraintes changement climatique ;

Conqueth : ayant pour chef de file le CRPF Bretagne-Pays-de-Loire, il a pour objet de tester l'adaptation au changement climatique des chênaies de la moitié nord, en analysant le comportement du chêne pubescent et son niveau de présence en Pays de la Loire, Centre, Ile de France et Bourgogne et ses liens avec le climat. Puis un réseau d'expérimentations sera installé. Il évaluera les impacts de techniques sylvicoles sur la croissance et/ou l'implantation du chêne pubescent et repérera des peuplements source de graines ;

Capforêt : ce programme Interreg franco-suisse est porté par le FCBA (institut technique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) côté français et la Haute Ecole des Sciences Agronomiques, Forestières et Alimentaires côté suisse. Il consiste à développer et tester en situation réelle un réseau de capteurs de mesure et de suivi des écosystèmes forestiers qui fournira aux gestionnaires et exploitants une information sur la croissance en diamètre des arbres, l'écologie du rajeunissement naturel, la portance des sols forestiers et les taux d'humidité des piles de bois énergie.

Santé des forêts

Les importantes attaques de scolytes sur épicéa ont provoqué des dépérissements mobilisant le personnel du CRPF pour les évaluer, instruire sans délai les nombreuses demandes de coupes d'urgence et participer à la cellule de crise mise en place par la DRAAF et animée par Fibois.

Outre les protocoles mis en place par le DSF et suivis par les correspondants observateurs (chenille processionnaire du pin, nématode, évaluation réussite des plantations, pathogènes foliaires des peupliers, défoliateurs printaniers...), les techniciens ont dû diagnostiquer et conseiller les propriétaires sur d'autres problèmes : mortalité de peupliers, de frênes, dépérissement de douglas...

Information – formation

39 journées sur des thèmes variés (plantation, production de bois et gibier, mieux connaître ma forêt, améliorer mes petites parcelles, le peuplier, gérer durablement une forêt de chêne, éclaircies résineuses...) ont réuni 1 139 participants dont 289 nouveaux propriétaires.

Le CRPF a également participé à l'organisation et à l'animation du séminaire Biodiversité, qui a rassemblé une centaine de personnes au siège du Parc régional naturel du Morvan.

Le site « La Forêt bouge » a été lancé en 2018 et devrait être pleinement opérationnel en 2019. Il aide les propriétaires dans la gestion de leur forêt en mettant à leur disposition une boîte à outils répondant à des problèmes d'ordre pratique et favorisant les échanges avec les professionnels du monde forestier.

Bulletin régional

« La Forêt Privée de Bourgogne-Franche-Comté » est réalisé conjointement avec les syndicats bourguignons et francs-comtois. Il paraît 3 fois par an. Les deux premiers numéros ont été envoyés à 26 000 propriétaires, le troisième a été diffusé essentiellement par voie électronique.

Trois cycles FOGEFOR ont été animés : un cycle de professionnalisation réparti en 4 journées a regroupé 18 propriétaires, et deux cycles d'initiation de 4 jours chacun ont regroupé 16 propriétaires en Franche-Comté, 23 en Bourgogne.

Des formations professionnelles

Le CRPF a animé plusieurs formations pour des agents de l'ONF (traitement irrégulier des chênaies et du douglas, martelage en traitement irrégulier), l'association nationale des techniciens forestiers (ANATEF) (pédologie), l'INFOMA (le plan simple de gestion), Proforêt et les élèves du CFPPA de Velet (stations forestières) et de Châteaufarine (regroupement pour la desserte).

Le CRPF a aussi participé à l'organisation et à l'animation de 2 stages IDF : Archi sapin et dégradation des sols.

Communication grand public

L'évènement de l'année 2018 a été le salon Euroforest, qui a attiré plus de 42 000 visiteurs.

Le CRPF a participé au programme « La forêt s'invite à l'école », à l'émission « Au pied de mon arbre » diffusée 2 fois par semaine sur RCF et à la « Journée internationale des forêts ».

Plusieurs articles ont été publiés dans la presse régionale ou spécialisée : « Les vergers de sauvegarde » dans le Journal du Centre, « La pyrale du buis » dans le Journal de Saône et Loire, « L'éclaircie de taillis de robinier » et « La Forêt bouge » dans Forêt entreprise.



Accueil de groupe

Près de 500 personnes ont bénéficié d'une information sur la gestion durable :

- ⊙ élèves en formation forestière (CFPPA de Bellegarde, lycée de Meymac, de Montélimar, lycée agricole de Tournus, d'Auxerre, de Beaune...)
- ⊙ élèves de l'école de paysage de Versailles,
- ⊙ représentants d'élus locaux,
- ⊙ forestiers étrangers.



Appui technique

Le CRPF apporte son appui pour l'animation du CETEF Bourgogne et des groupes spécialisés truffe, douglas et peuplier, ainsi qu'au CETEF-Formation Franche-Comté. 203 propriétaires en ont bénéficié.

Il soutient également la Société Forestière de Franche-Comté pour la rédaction des bulletins et participe aux assemblées générales des syndicats en présentant des sujets techniques.

Economie/ filière forêt-bois, service écosystémiques

Filière

Le CRPF joue pleinement son rôle au sein de la filière forêt-bois : participation

- ⊙ aux réunions de la commission forêt de Fibois BFC,
- ⊙ aux travaux en matière de bois énergie,
- ⊙ au suivi de l'étude « ressource et marché du chêne ».
- ⊙ aux travaux de l'Association Futaie irrégulière,
- ⊙ au montage d'un projet de mise en valeur de la petite propriété avec le Conseil départemental de Côte d'Or.

Il appuie l'association PEFC Bourgogne-Franche-Comté dans ses actions de développement de la certification.



Economie

Les ventes de bois font l'objet de comptes-rendus, que l'on retrouve ensuite dans la rubrique « économie » du journal « Forêts privées de Bourgogne-Franche-Comté ».

Dans le cadre du programme « Dynamic bois Forouest Nièvre », l'ingénieur chargé du projet a collaboré à une étude de l'ADEME concernant les leviers économiques et financiers favorables à la mobilisation de la biomasse forestière.

Services écosystémiques

Le CRPF participe au développement des services écosystémiques en s'impliquant dans les travaux du réseau « Carbone ». Dans le cadre de certaines stratégies locales de développement, il réalise des diagnostics « carbone » lors de visites conseils.

Economie non bois et services

La filière truffe poursuit son développement et son organisation :

- ⊙ travail sur le statut du trufficulteur,
- ⊙ projet européen d'innovation sur la trufficulture concernant la création de truffière, les sylvicultures favorables aux truffières naturelles, la structuration de la filière.

Le CRPF appuie les travaux de l'Association régionale des trufficulteurs de Bourgogne-Franche-Comté et de l'association des trufficulteurs de Côte d'Or.



Politique publique/ Environnement/ Ruralité/ Chasse

Politique régionale

Le CRPF a effectué une analyse, un suivi et des propositions sur les divers schémas régionaux en cours de rédaction : schéma régional biomasse, schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), schéma régional de la biodiversité.

Il s'est fortement investi dans l'élaboration du Contrat régional forêt bois en participant aux groupes de travail, proposant des modifications, analysant les annexes, répondant aux questions de l'autorité environnementale...

Il s'est associé à l'analyse et aux propositions de règlements d'aide concernant les stratégies locales de développement et les investissements forestiers.

Localement, il a organisé et animé des rencontres avec les élus : visite en forêt du Préfet de l'Yonne, du Conseil départemental de la Nièvre (traitements irréguliers), rencontre de citoyens et d'élus au sujet de la transition écologique, participation aux débats suivant la projection du film « Le Temps des forêts », et s'est investi dans l'analyse de réglementations de boisement.



Territoires

Le projet de nouvelle charte du Parc naturel régional du Morvan a mobilisé le CRPF : analyse du document, propositions de modifications, participation aux commissions forêt, aux réunions Etat-Région-PNR, courrier au Préfet de région...

Le plan d'action territoriale du Pays Horloger s'est poursuivi, une table ronde concernant les territoires à énergie positive (Tepos) a été animée en Puisaye-Forterre.

La question du paysage a été débattue dans diverses instances : communauté de communes de l'Autunois, Commission départementale de la nature des paysages et des sites de l'Yonne, comité de pilotage « paysage » de la commune d'Auxelles (90).

Natura 2000

L'implication des équipes dans ce dossier ne se dément pas : animation des sites Piémont vosgien et Etangs et vallées (90), intervention dans le site des Amognes (58) pour parler bocage et Natura 2000 à un groupe d'agriculteurs, participation aux comités de pilotage des sites du Clunisois (71), Puisaye (89), Val de Loire (58), de Citeaux et des pelouses calcaires (21), travaux sur le site du Mont d'Or avec le PNR du Haut-Jura, cigogne noire, chauves-souris...

De nombreuses cartographies ont été effectuées pour la rédaction de documents d'objectifs, les habitats du Grand Tétrás, le suivi de contractualisation ou d'occupation des sols.

Environnement

Les questions de gestion et protection de la qualité de l'eau sont régulièrement traitées : contribution à une journée changement climatique et ressource en eau, aux ateliers eau et territoires, intervention au colloque organisé par l'Etablissement « Seine grands lacs », avis sur la gestion de zones de captage, analyse du plan de prévention des risques d'inondation du Serein, réflexion avec la DDT de l'Yonne pour définir puis délimiter des zones humides et préciser les travaux à réaliser aux abords d'un étang, participation à la restitution du travail sur les zones humides réalisé en Puisaye par le conservatoire d'espaces naturels.

Implication dans la convention Frapval (Forêts et Ripisylves Anciennes des Petites Vallées de Puisaye), portée par l'Irstea de Nogent-sur-Vernisson.

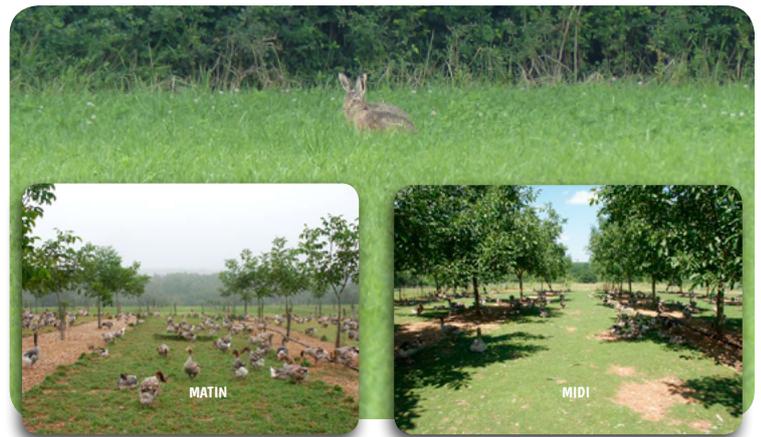
Le CRPF est également sollicité sur d'autres sujets environnementaux : arrêté du plan de gestion de la réserve naturelle du Val de Loire, contacts avec les Architectes des bâtiments de France pour la gestion forestière en site patrimonial remarquable (pays Puisaye nivernaise, Puisaye-Forterre), participation au groupe et au séminaire consacré au grand Tétrás, à l'installation du Comité régional biodiversité.

Il s'est également impliqué dans l'action « Cistude » concernant 10 communes de Sologne bourbonnaise : mise en place du projet d'information et contribution à la réalisation de la plaquette sur cette tortue. Il est associé au Plan national d'action Lynx et a mené une réflexion avec le muséum d'histoire naturel sur la protection de la grande Cétoine en frêne exploitée.

Plusieurs actions ou projets concernent les Grands sites : projet d'animation en agroforesterie et sur le bocage, travail en partenariat avec l'ONCFS sur la procédure de reconstitution de haies arrachées dans le grand site du Vézélien, participation au comité de pilotage de l'opération grand site Ballon d'Alsace et aux « entretiens de Bibracte ».

Agroforesterie

L'équipe de l'Yonne a développé des compétences reconnues en agroforesterie, gestion des haies et des bocages. Une quinzaine d'interventions, appuis techniques et aides au montage de dossiers ont été prodigués tout au long de 2018. Le CRPF contribue à l'animation du réseau bocage de Bourgogne-Franche-Comté.



La mise en place du Parc national des forêts de plaine entre Champagne et Bourgogne demande un investissement toujours important : contribution aux réunions du bureau, du conseil d'administration, à l'analyse de la future charte du parc...



Equilibre sylvo cynégétique

La mise en place des schémas de gestion cynégétique a demandé de l'investissement, pour contribuer à une meilleure connaissance des secteurs à problème et négocier avec les fédérations de chasse, afin de faire évoluer ces schémas vers une meilleure prise en compte des enjeux forestiers.

Evaluation des dégâts

Plusieurs techniques sont mises en œuvre pour évaluer les dégâts de gibier :

- ⊙ analyser et synthétiser les informations cynégétiques portées dans les PSG,
- ⊙ organiser ou participer à des diagnostics de terrain avec les chasseurs, la DDT et l'ONF, notamment dans les zones où les dégâts de cerf sont significatifs et impactent l'avenir des peuplements ou la qualité des bois (Val de Saône),



- ⊙ participer aux comptages de cerfs,
- ⊙ observer et mesurer les enclos – exclos installés sur l'ensemble du territoire,
- ⊙ contribuer au programme expérimental Sylva-faune (Nièvre) : réalisation d'indices ICE et IKA dans le massif des Bertranges, synthèse des données, participation aux comités de pilotage, aux réunions techniques et à l'enquête réalisée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage sur le sujet.

Pour alerter certains préfets de l'impact des dégâts de gibier sur l'économie forestière, un courrier leur a été adressé.

Une tournée thématique sur l'équilibre faune-flore a été organisée pour la Préfète du territoire de Belfort.

Commissions

Le CRPF accompagne la commission régionale paritaire forestiers - chasseurs en tant que « conseiller technique ».

Il contribue aux travaux des Commissions plans de chasse, et participe aux commissions techniques locales et commissions grands cervidés.

